



**FINALES  
INTERDEPARTEMENTALES  
M11  
CAHIER des CHARGES**

## ► **PREAMBULE**

En acceptant de prendre en charge l'organisation des finales Interdépartementales M11 masculine et féminine vous prenez la responsabilité non seulement de leurs mises en place purement matériel (*montage et traçage des terrains pour l'essentiel*), mais aussi de l'organisation et de leurs bons déroulements.

Ce document est un support pour vous y aider. N'attendez pas le dernier moment pour en prendre connaissance. Si vous avez des remarques à formuler, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

## ► **COMITE D'ORGANISATION MEMBRES D'HONNEURS**

Il est composé d'élus du Comité Pas de Calais de Volley-ball (*président, vice-président, etc.*), d'élus du Comité Nord de Volley-ball (*président, vice-président, etc.*), d'élus de la municipalité du club recevant (*maire, adjoint, conseillers, etc.*), d'élus des collectivités local ou régional, du président du club ou son représentant, de sponsors ou partenaires.

## ► **ORGANISATION et MATERIELS**

- ✓ Deux tables pour l'accueil des équipes et la centralisation des résultats, un tableau d'affichage.
- ✓ Huit terrains 4,50m x 9,00m avec mires, filet à 1,90m, numéroté de 1 à 8, installés et tracés (*4 terrains senior x 2*).
- ✓ Vestiaires et toilettes dédiés masculin et féminin,
- ✓ Accès prise électrique et accès internet si possible.
- ✓ Une table par plateau (*2 terrains*) avec un adulte référent et/ou un arbitre-jeune par terrain (*8*).
- ✓ Ballons officiels M11 en nombre suffisant (*1 ballon pour 2*), poids: 200/220 grammes – pression: 0,17 à 0,23kg/cm<sup>2</sup>.
- ✓ 8 sifflets et 8 plaquettes de score.
- ✓ Sono et micro si possible.
- ✓ Trousse de 1<sup>er</sup> secours et défibrillateur si possible.
- ✓ Possibilité pour les comités Pas de Calais et Nord d'installer flammes, calicots et tout autre visuel.





### ► **RESTAURATION**

Le comité Pas de Calais au travers de sa commission Sportive donne délégation au GSA organisateur la prise en charge d'une restauration rapide (*sandwichs, fruits, chips, boissons etc...*) et de sa vente, le bénéfice de l'opération lui revient. Celle-ci devra être suffisante pour 24 équipes de 3 et leurs accompagnants.

Le comité s'engage à fournir dès que possible la liste des finalistes afin permettre au club accueillant de pouvoir informer les participants de la restauration proposée et de ses tarifs.

### ► **SPORTIVE**

La Commission Sportive du Pas de Calais a en charge le déroulement et l'organisation sportive de cette journée. Elle établira un classement final et désignera les champions par genre qualifié pour les Hauts de France Nord à la finale Nationale.

### ► **RECEPTION et CLOTURE**

L'organisateur local a en charge la réception de clôture des participants et membres d'honneurs.

La commission Sportive du Pas de Calais a en charge l'achat et la remise des récompenses individuelles pour chaque participant, une médaille de bronze, d'argent et d'or sera remise aux 3 premières équipes par genre, les équipes vainqueurs des finales M11 se verront attribuées une coupe ou un trophée.



# FINALES INTERDEPARTEMENTALES M11

**ORGANISATION et DEROULEMENT**

► **FINALISTES M11**

A l'issue du calendrier, les trois meilleures équipes par genre et par secteur ayant participé au moins à trois tournois seront qualifiées pour la finale interdépartementale (*il peut donc y avoir plusieurs équipes qualifiées d'un même club, limité à deux équipes par genre*). Sont pris en compte dans le calcul le nombre de participation et le nombre d'équipe participante par club.

En cas de manque de participants sur un secteur ou le refus de participation d'un des qualifiés ceux-ci seront remplacés par l'équipe ayant cumulé le plus de point avec la participation minimal à trois tournois afin de garder le même nombre de participant (*12 finalistes par genre*).

Une place sera réservée au club organisateur des finales dans le cas où il n'aurait pas d'équipe qualifiée dans un des deux genres.

► **PLANNING GENERAL**

1 / 9H00 - 10H00 : accueil des équipes et contrôle des licences.

2 / 10H30 - 13H00 : **phase 1**: matchs de mise à niveau.

- ✓ 4 poules de 3 équipes, répartition des secteurs et des niveaux.
- ✓ Matchs en 25 points, 2 points d'écart, changement de coté à 13.
- ✓ Classement de 1 à 3 par poule et par genre.

3 / 13H00 – 13H45 : **pause déjeunée**.

4 / 14H00 : **phase 2**

- ✓ Les quatre premiers de poule directement qualifiés pour les ¼ de finale.
- ✓ Barrage par genre entre les 2ème et 3ème de poule (*tirage au sort*)
- ✓ Les vainqueurs rejoignent les 1ers de la phase 1 en ¼ de finale.
- ✓ ½ Finale – place 5 à 8 – place 9 à 12

5 / **Phase 3**

- ✓ Finale – place 3 – 4.

6 / 17H30 : **Phase 4 – remise des récompenses et verre de l'amitié**.

► **ORGANISATION des RENCONTRES**

- ✓ Matchs en deux sets de 15 points à partir de la 2ème phase, 2 points d'écart. Tie break en 11 points en cas d'égalité.
- ✓ L'équipe qui ne joue pas arbitre. 10 minutes entre les rencontres. Pas de temps mort.
- ✓ La commission sportive du Pas de Calais se réserve le droit de modifier l'organisation en fonction de la situation du moment.

► **RAPPEL**

**A /** Tout doit être mis en Œuvre pour que cette journée soit celle des enfants, je vous invite donc à faire le nécessaire.

**B /** Les horaires sont mis à titre indicatif, l'heure de début de tournois doit être impérativement respectée, il est important de garder un certain rythme dans l'organisation des matchs, afin de permettre aux équipes les plus éloignées de ne pas partir trop tard.

**C /** L'équipe peut être composée de 3 joueurs (*es*) au maximum (*2 + 1 remplaçant*).

Si l'équipe gagne l'échange, elle effectue le remplacement de son serveur.

**D /** Rotation, lorsque l'équipe recevant gagne le droit au service ou lorsqu'elle reste en possession du ballon après 3 services consécutifs du même joueur, l'équipe effectue une rotation en se déplaçant dans le sens des aiguilles d'une montre.

**E /** Hormis le capitaine qui représente son équipe, aucun autre responsable d'équipe n'est autorisé à diriger le jeu (*parent et/ou accompagnant*).

Le club accueillant désignera un référent par terrain (*8*) qui n'interviendra qu'en cas de litige sur l'arbitrage. La commission sportive du Pas de Calais restant la seule habilitée à prendre la décision en cas de litige.

**Je reste à votre disposition,**

